S.A.S BALEINE BLEUE - Mobilier Urbain et Jeux pour Aires de Jeux
424 route des digues
14123 FLEURY SUR ORNE
02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62 · contact@baleinebleue.fr

TAPES-CULS-BALANÇOIRES HORIZONTALES

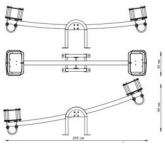
Tapes-culs pour jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans

Référence BBGSS05









PRIX

1 650,00 € HT

soit 1 980,00 € TTC — hors livraison et installation

L'ESSENTIEL

Jeux de plein air pour les parcs publics. Aire de jeu destinée aux enfants âgés de 0 à 3 ans. Dimensions (L x l x h) : 2,55 x 0,45 x h 0,84 m Hauteur de chute : 84 cm Aire de sécurité : 450 x 240 cm - Soit 10 M2 environ. Capacité d'accueil : 2 enfants. Conforme aux exigences de sécurité Normes EN1176-1 et EN1176-6

Devis gratuit sous 24 h
02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62
contact@baleinebleue.fr
baleinebleue.fr

DESCRIPTION

Jeux de plein air pour les parcs publics.

Aire de jeu destinée aux enfants âgés de 0 à 3 ans.

Dimensions (L x l x h) : 2,55 x 0,45 x h 0,84 m

Hauteur de chute : 84 cm

Aire de sécurité : 450 x 240 cm - Soit 10 M2 environ.

Capacité d'accueil : 2 enfants.

Conforme aux exigences de sécurité Normes EN1176-1 et EN1176-6

MATÉRIAUX :

- Les structures sont constituées de tubes et de plaques métalliques, qui assurent la solidité, l'utilisation à long terme, la durabilité et la fiabilité des équipements.

- Les parties métalliques sont recouvertes d'un apprêt anticorrosion et d'une peinture avec protection UV.

- Les structures des installations sont conçues selon les exigences de la norme EN 1176-1.

- Elles assurent la sécurité des jeux des enfants, la protection contre les chutes et tous les types de piégeage.

- Sièges, plateformes, murs, toits et éléments décoratifs.

- Les panneaux HDPE et HEXA utilisés ont la solidité requise pour offrir une excellente résistance aux conditions atmosphériques et au vandalisme.

Fixations :

Tous les éléments de fixation sont protégés et sécurisés par des capuchons.

ENTRETIEN ET CONTRÔLE :

Les exigences générales de sécurité pour les équipements de jeux sont définies par la NORME EUROPÉENNE EN 1176

Contrôle permanent :

Il est effectué par le propriétaire de l'aire de jeux une fois tous les 7 à 10 jours pour identifier les dangers visibles.

Contrôle périodique :

Le propriétaire de l'aire de jeux vérifie le fonctionnement normal et la stabilité des équipements de jeux suite à leur utilisation tous les 3 mois.

Contrôle annuel :

Un technicien agréé vérifie le niveau général de sécurité de l'aire de jeux conformément aux exigences de la NORME EUROPÉENNE EN 1176-1.

Toutes les irrégularités détectées doivent être éliminées pour garantir une utilisation normale de l'aire de jeux.

GARANTIE :

La durée de garantie pour les équipements de jeu est de 60 mois.

La garantie couvre :

- les défauts dus à une fabrication de mauvaise qualité du produit - les défauts dus à l'utilisation de matériaux de mauvaise qualité.

La garantie ne couvre pas :

- les défauts causés par un assemblage ou une installation non conforme aux instructions du fabricant

- les dommages causés au produit par le vandalisme.

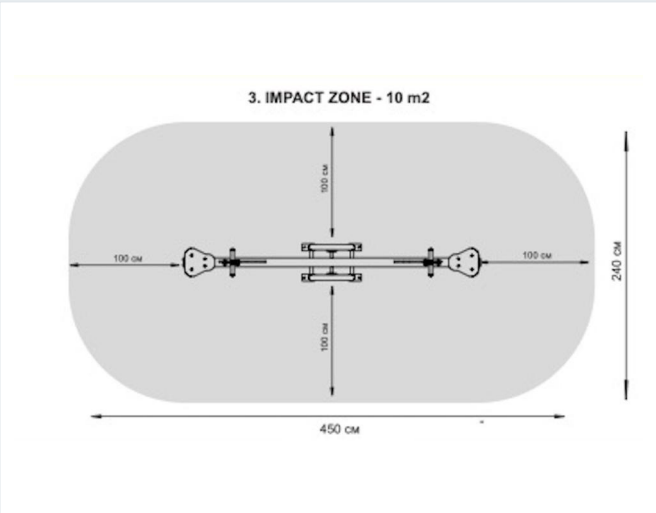
- les dommages causés par une utilisation incorrecte.

- les dommages causés par un contrôle et un entretien irrégulier de l'installation.

- les défauts dus à l'amortissement normal, qui se produisent lors de l'utilisation du produit pour son usage prévu : rayures, bosses, frottements, décoloration, problèmes esthétiques dus à la corrosion de surface.

- les dommages causés par des branches tombées, des parties de bâtiments, des véhicules ou d'autres objets en mouvement.

GALERIE PHOTOS



Photos non contractuelles. Prix indicatifs susceptibles d'évoluer ; seul le devis signé fait foi. Livraison partout en France, installation et maintenance sur demande. Paiement par CB, virement, chèque, mandat administratif et Chorus Pro.